



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## défense et usage

Question écrite n° 72808

### Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'étiquetage des produits français. Etant en charge de l'autorité de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, elle lui demande de bien vouloir lui préciser la suite qu'il entend réserver à la demande de M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie qui souhaitait que soit « rappelé aux producteurs la préférence marquée pour l'apposition d'une mention d'origine en français sur les produits français renommés » (J.O., A.N., 26 novembre 2001).

### Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Aurillac](#)

**Circonscription :** Paris (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72808

**Rubrique :** Langue française

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 11 février 2002, page 650